



Conférence B
Échanger et faire rayonner l'art de vivre à la française à l'international.
15h30-17h30
Salle des mariages de la Mairie du 7^{ème} arrondissement de Paris

Grace à l'accueil en ses murs de la Mairie du 7^{ème} arrondissement

Ce thème des arts de vivre (identifié sous différentes acceptions en fonction des pays : loisir, gastronomie, artisanat, etc.) constitue une offre complète et doit pouvoir s'appuyer sur une articulation entre les différents métiers pour générer une expérience unique.

À l'international, la France est reconnue pour l'organisation de son tourisme rural, l'excellence de certaines destinations, et ses productions de luxe. L'enjeu de l'attractivité – économique, touristique, résidentielle... - de la France passe par le maintien de son authenticité et sa capacité à le mettre en valeur grâce à des offres innovantes capable de renouveler l'image du pays, à la lueur des attentes des populations.

Dans bien des domaines, la coopération internationale est un moyen de confronter les visions, de partager les méthodes, mieux connaître les besoins et expertises des collectivités.

Elles s'engagent dans de tels partenariats réciproques – de territoire à territoire - avec l'ambition de confronter son savoir-faire à d'autres territoires et méthodes afin de gagner en expertise, en connaissance de l'environnement mondial voir d'intégrer des réseaux sources d'innovation et à la recherche de solutions éprouvées pour leur territoire.

Élément structurant de la culture française de plus en plus recherché à l'international, les arts de vivre sont un sujet largement investis par les collectivités. À la manière de la culture, la gastronomie est un objet universel à la croisée d'enjeux sociétaux la santé publique, l'identité et la préservation du patrimoine immatériel, la gestion interculturelle, ou encore l'encrage local des productions et le maintien des savoir-faire.

Le panel d'acteurs proposé révèle la diversité d'acteurs, de moyens, de stratégies et de pratiques mobilisables par les collectivités pour contribuer à affuter collectivement leur territoire.

L'action internationale peut agir comme un multiplicateur de développement, si elle s'appuie sur une démarche souhaitée, collective et cohérente avec les acteurs locaux.

- **Introduction sur le rayonnement des arts de vivre, un domaine stratégique pour la France,**

Michel DURRIEU, Directeur du Pôle Tourisme au Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International

- **L'excellence à la française, une offre recherchée, accessible sous la forme d'expertise**

- *Faire dialoguer les collectivités autour des bonnes pratiques de la sensibilisation à l'alimentation : L'exemple du projet Erasmus + EFES « European Food Education Season » associant les villes de Tours (France), Brasov (Roumanie) et Torun (Pologne)*

- *Antoine GODBERT, Conseiller municipal délégué à l'enseignement supérieur et aux affaires européennes, ville de Tours*

- *Coopération internationale et formation en matière de filières gastronomie et arts de vivre*

Campus France, Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale (en cours)

- **Réseaux d'acteurs au bénéfice d'un partage de stratégies et de pratiques innovantes**

- *Le Réseau Délice, club des villes gourmandes*

- *Jean-Michel DACLIN, Président du réseau, Président d'OnlyLyon Tourisme*

- *SMARTFOOD Paris, plateforme d'innovation pilotée par Paris&Co, l'agence de développement économique et d'innovation de Paris.*

- *Thomas WALD, Business Development Director, Life Sciences et, la start-up FoodMeUp, représentée par son directeur*